



DOCUMENT D'INFORMATION POUR LES MÉDIAS



Tendances de l'emploi des nouveaux médecins spécialistes canadiens certifiés :

Résultats de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal

Le 1^{er} mai 2019, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada présentait les résultats de son enquête annuelle sur l'emploi, découlant d'un sondage sur les perspectives d'emploi des médecins spécialistes certifiés en 2017. Le Collège royal mène ces sondages depuis 2011.

Les points saillants :

Près d'un nouveau spécialiste certifié sur cinq a déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi après l'obtention du certificat en 2017.

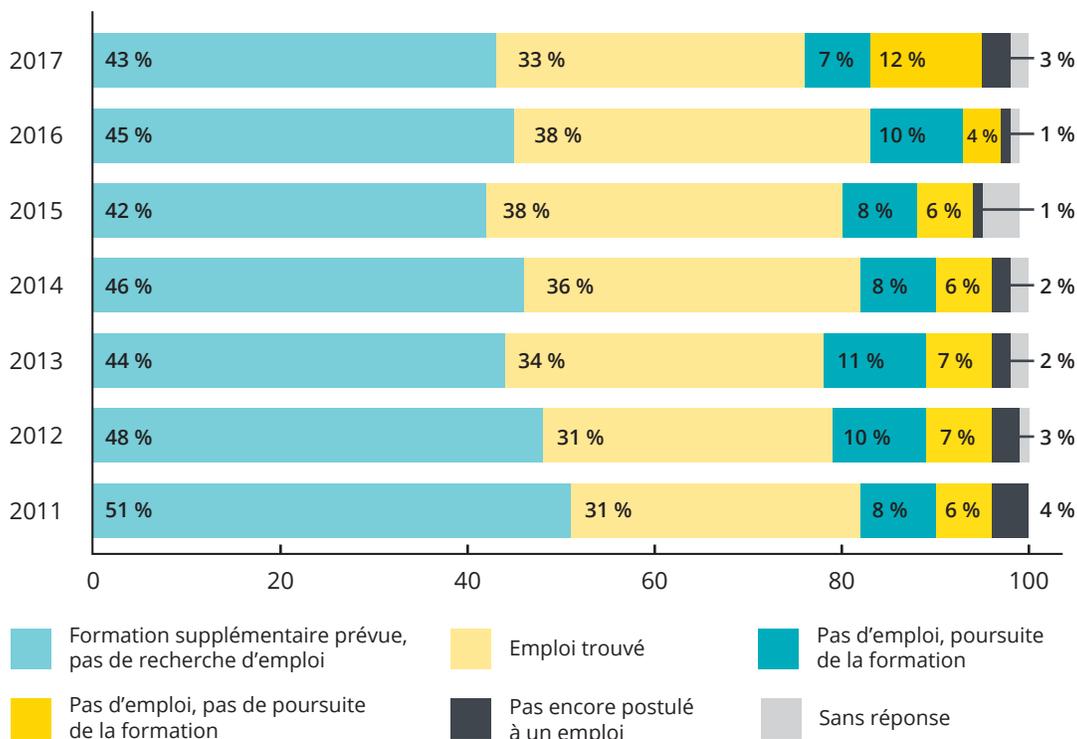
- En 2017, la proportion de nouveaux spécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi au moment de leur certification dans l'Enquête sur l'emploi se chiffrait à 19 %, soit la plus grande proportion de répondants ayant déclaré avoir des problèmes liés à l'emploi depuis le début de l'Enquête sur l'emploi du Collège royal en 2011.
- Depuis que le Collège royal a commencé à recueillir des données en 2011, entre 14 % et 19 % des répondants ont déclaré avoir eu de la difficulté à trouver un emploi après l'obtention du certificat.



FIGURE 1

Situation d'emploi générale (pourcentage) 2011-2017, incluant les spécialistes et les surspécialistes, Canada.

Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal



Beaucoup de nouveaux spécialistes certifiés suivent une formation supplémentaire pour améliorer leurs perspectives d'emploi

Les résultats des enquêtes de 2011 à 2017 révèlent qu'entre 42 % et 51 % des répondants (voir la bande bleue à la figure 1) n'étaient pas en recherche active d'emploi et prévoyaient poursuivre leur formation après la certification (p. ex., stages de perfectionnement ou surspécialisation). Même si ces médecins ne prévoyaient pas entrer sur le marché du travail médical au moment de l'enquête, une grande partie notait que cette décision était fortement influencée par leur perception du marché du travail – ils pensaient ainsi améliorer leurs perspectives d'emploi.

Les difficultés liées à l'emploi sont plus importantes chez les spécialistes en chirurgie et d'autres disciplines qui nécessitent beaucoup de ressources

- Les données confirment toujours la tendance selon laquelle les spécialités chirurgicales et nécessitant beaucoup de ressources sont davantage touchées par les problèmes d'emploi.
- Les neurochirurgiens et les radio-oncologues ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi à chacune des sept années de collecte des données.
- Les chirurgiens orthopédistes et les spécialistes en médecine nucléaire ont déclaré avoir de la difficulté à trouver un emploi pendant six des sept années de collecte de données.

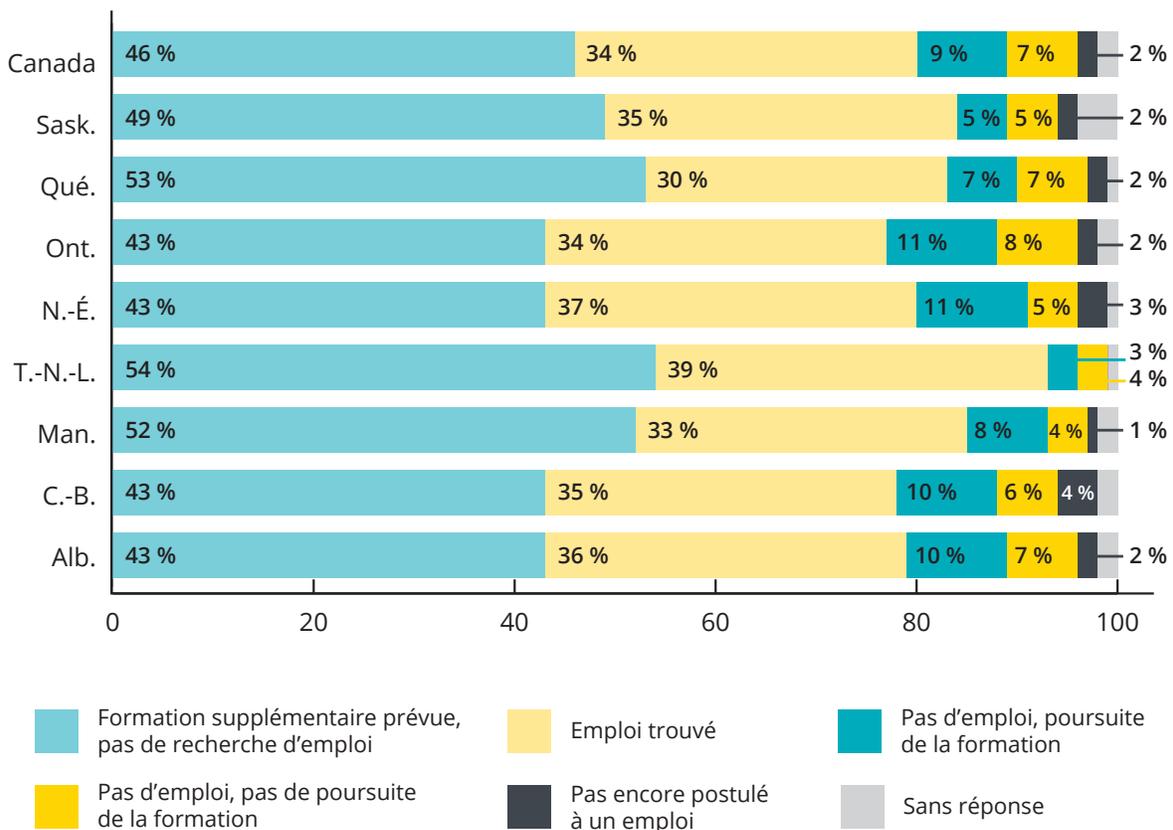


Les tendances de l'emploi varient d'une province à l'autre

- Les données moyennes recueillies entre 2011 et 2017 démontrent que seulement 7 % des répondants ayant suivi un programme de résidence à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré ne pas avoir décroché d'emploi clinique au moment de la certification.
- Comparativement à Terre-Neuve-et-Labrador, les proportions atteignent plus que le double chez les répondants ayant suivi une formation dans d'autres provinces, notamment en Ontario (19 %), en Alberta (17 %), en Nouvelle-Écosse (16 %) et en Colombie-Britannique (16 %). Les difficultés liées à l'emploi touchaient aussi, dans une proportion moindre, les nouveaux spécialistes ayant suivi une formation au Manitoba (12 %), en Saskatchewan (10 %) et au Québec (14 %).

FIGURE 2

Situation d'emploi générale de l'ensemble des spécialistes et surspécialistes nouvellement certifiés, par province de formation (pourcentage) 2011-2017. *Source : Enquête sur l'emploi du Collège royal*



Note : Les données recueillies sur la situation d'emploi par province dépendent du lieu de la formation postdoctorale (résidence). Il ne faut pas supposer que les nouveaux spécialistes certifiés cherchent un emploi dans la même province.

Facteurs qui influencent l'employabilité après l'obtention du certificat

- La majorité des répondants à l'Enquête sur l'emploi du Collège royal (82 %) et à l'Enquête de suivi du Collège royal (93 %) croient qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois à temps plein pour les nouveaux spécialistes certifiés.
- Le mauvais accès aux postes affichés occupe le deuxième rang des obstacles à l'obtention d'un emploi les plus souvent signalés (Enquête sur l'emploi 37 %, Enquête de suivi 40 %). Incidemment, le Sondage national de 2018 auprès des résidents de Médecins résidents du Canada a révélé que moins d'un résident sur cinq « savait assurément où trouver des possibilités d'emploi dans sa spécialité ».

1. pas assez de postes disponibles dans leur spécialité au Canada;

2. piètre accès aux annonces d'emploi;

3. désir ou nécessité de rester près de la famille;

4. contraintes liées à l'emploi du conjoint ou de la conjointe;

5. manque de ressources liées aux soins de santé (financement, temps d'accès aux salles d'opération);

6. départ à la retraite tardif des médecins et chirurgiens chevronnés (et leur hésitation à partager les ressources).

La majorité des spécialistes finissent par trouver un emploi

- Le Collège royal a lancé en 2014 son Enquête de suivi auprès des spécialistes ayant déclaré ne pas avoir trouvé d'emploi clinique après leur certification dans l'Enquête sur l'emploi.

- Les données de quatre enquêtes de suivi démontrent qu'en général, quelque 61 % des nouveaux spécialistes et surspécialistes ayant déclaré ne pas avoir d'emploi au moment de la certification avaient décroché un emploi clinique au moment où ils ont reçu l'Enquête de suivi (12 à 17 mois après l'obtention du certificat).

Les solutions reposent sur une meilleure planification des effectifs et des soins de santé

Les problèmes d'emploi ne signifient pas qu'il y a trop de spécialistes. L'Enquête sur l'emploi du Collège royal démontre que les problèmes liés à l'emploi des médecins sont complexes, multifactoriels et qu'ils découlent en fait de lacunes dans la planification des effectifs de la santé et des soins de santé.

- La planification des effectifs met actuellement l'accent sur l'harmonisation des effectifs médicaux et des besoins de la société en matière de santé; d'importants éléments ne sont pas pris en considération, notamment le lien entre les ressources nécessaires à la pratique (incluant le personnel et l'infrastructure) et l'employabilité. D'autres facteurs influencent aussi l'analyse des tendances liées à l'emploi, notamment les obligations familiales et l'accès aux offres d'emploi.

Les prochains rapports étudieront les données plus en détail

- D'autres rapports du Collège royal, prévus en 2019, analyseront des questions récurrentes liées aux effectifs médicaux, à savoir si le fait d'occuper un poste de suppléant (remplacement temporaire) est un choix de carrière volontaire ou une solution provisoire en attendant d'occuper un poste permanent, et si les tendances de l'emploi sont les mêmes pour les hommes et les femmes.

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada est l'association professionnelle nationale qui supervise la formation médicale des spécialistes au Canada. Il est responsable de l'agrément des programmes universitaires de formation des résidents dans leur spécialité et produit et fait passer les examens rigoureux que les résidents doivent réussir pour obtenir leur certificat dans leur spécialité. En collaboration avec des organisations de la santé et des organismes gouvernementaux, le Collège royal participe également à l'élaboration de politiques de santé réfléchies.